

Informations article L49

Informations relatives à des travaux d’infrastructures de réseau de communication électronique

Publication L49 du Code des Postes et Communications Electroniques

Cette rubrique vise à assurer la diffusion des déclarations reçues par le SIEM en application de l’article L49 du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE).

Objet	Date de publication
Travaux sur la Commune de SOMME–YEVRE	03/2015
Travaux sur les Communes de VILLE EN TARDENOIS et CHAMPLAT ET BOUJACOURT	25/08/2015
Travaux sur les Communes d’AVENAY VAL D’OR et MAREUIL SUR AY	25/08/2015
Travaux sur les Communes de REIMS, CAUREL, LAVANNES, ISLES SUR SUIPPE et BAZANCOURT	18/12/2015
Travaux sur les communes de BEAUMONT SUR VESLE et SILLERY	18/01/2016
Travaux sur les communes de BUSSY LETTREE et VATRY	22/01/2016
Travaux sur les communes d’ECURY SUR COOLE et NUISEMENT SUR COOLE	27/01/2016
Travaux sur les communes des PETITES LOGES et SEPT SAULX	02/05/2016
Travaux sur les communes de LAGERY et AOUGNY	02/05/2016
Travaux sur les communes de TRAMERY et COEMY	10/05/2016
Travaux sur les communes de SAINTE GEMME, PASSY GRIGNY et VERNEUIL	10/05/2016
Travaux sur la commune de CAUREL	08/07/2016
Travaux sur les communes de CUISLES et BASLIEUX SOUS CHATILLON	29/07/2016
Travaux sur les communes de CHEMINON et MAURUPT LE MONTAIS	01/08/2016
Travaux sur la commune de TROISSY	20/09/2016
Travaux sur la commune de THIL	24/11/2016
Travaux sur les communes de ATHIS et PLIVOT	28/11/2016
Travaux sur les communes de DAMPIERRE LE CHATEAU et RAPSECOURT	28/11/2016
Travaux sur la commune de DAMPIERRE LE CHATEAU	04/01/2017
Travaux sur la commune de SOIZY AUX BOIS	26/01/2017
Travaux sur les communes de GIZAUCOURT et VALMY	16/02/2017
Travaux sur la commune de SAINTE GEMME	20/02/2017
Travaux sur les communes de SOMSOIS, LIGNON, GIGNY BUSSY et ARZILLIERES NEUVILLE	13/03/2017
Travaux sur la commune de BUSSY LE CHATEAU	03/04/2017
Travaux sur la commune de OIRY	18/04/2017
Travaux sur les communes de PASSAVANT EN ARGONNE et LE CHEMIN	09/05/2017
Travaux sur les communes de ORBAIS L’ABBAYE et SUIZY LE FRANC	24/07/2017
Travaux sur les communes de NEUVY et COURGIVAUX	26/09/2017

La loi du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique instaure une série de mesures propres à faciliter le dépoilement du Très Haut Débit et à en réduire les coûts grâce à la mutualisation des travaux sur le domaine public.

- En particulier l’article L49 du Code des Postes et Communications Electroniques (CPCE) précise :
- Le maître d’ouvrage d’une opération de travaux d’installation ou de renforcement d’infrastructures de réseaux d’une longueur significative sur le domaine public est tenu d’informer la collectivité désignée par le Schéma Directeur territorial d’Aménagement Numérique (SDAN).
 - Le destinataire de l’information assure sans délai de publicité de celle-ci auprès des Collectivités Territoriales ou groupement de Collectivités Territoriales concernées ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.

Le SDAN de la Marne identifie le SIEM comme porteur du projet départemental et interlocuteur pour la gestion de l'article L49 du CPCE.

Tout maître d'ouvrage concerné est donc invité à faire parvenir au SIEM les éléments nécessaires à la déclaration des travaux qu'il projette :

- soit sous format électronique à l'adresse suivante : siem@siem51.fr
- soit sous format papier à l'adresse suivante :

Syndicat Intercommunal d’Energies de la Marne
Déclaration L49
2 Place de la Libération – BP 352
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Le délai de six semaines prévu à l’article 2 du décret 2010–726 du 28 juin 2010 court à compter de la date de parution de cette publicité et permet à toute instance intéressée de se manifester auprès du maître d’ouvrage.

- Références législatives :
- Loi n°2009–1572 du 17 décembre 2009
 - Article L49 du Code des Postes et Communications Electroniques
 - Décret n°2010–726 du 28 juin 2010.